

Contacts et infos pratiques

MISSION LOCALE

43, rue Président Sadate
29 000 Quimper
Tél. 02 98 64 42 10
Ouvert sur RDV le lundi matin
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h
Ouvert de 13h30 à 17h30 tous les après-midis

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

21 bis, rue Étienne Gourmelen
29 000 Quimper
Tél. 02 98 64 51 00
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Le mardi et le jeudi de 9h à 12h30
Tous les après-midis de 13h30 à 17h

PIMMS - MAISON DES SERVICES PUBLICS

2, rue de l'île de Man
29 000 Quimper
Tél. 02 98 52 77 50
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

1, avenue de Ti Douar
29 000 Quimper
Tél. 08 10 25 29 30
Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h45
et le jeudi de 12h45 à 16h45

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE BRIEC

Mairie Briec rue du Général-de-Gaulle
29 510 Briec
Tél. 02 98 57 93 11

SIVOM DU PAYS GLAZIK

Ti Glazik - Place de Ruthin
29 510 Briec
Tél. 02 98 57 70 91
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
et fermeture à 17h le vendredi

Agence Commerciale QUB :

12 quai du Steir - 29000 Quimper
Tél. 02 98 95 26 27- agencequb@keolis.com

QUB.FR

POUR VOS DÉPLACEMENTS,

Bénéficiez d'une
tarification adaptée
à vos revenus !

+ Solidaire / + Simple

Crédits photo : iStock.

www.agence-concept.com

CANGET



Le principe de la tarification solidaire

Le prix des abonnements est fonction des revenus du ménage (selon le quotient familial). La tarification bénéficie à l'ensemble des membres du foyer, enfants et étudiants y compris.

La tarification propose quatre niveaux de réductions basés sur le quotient familial de la CAF*.

Quotient Familial	Taux de réduction	Coût des abonnements avec la tarification solidaire	
		MENSUEL	ANNUEL
de 610 à 819	25 %	24,00 €	228,00 €
de 530 à 609	50 %	16,00 €	152,00 €
de 450 à 529	75 %	8,00 €	76,00 €
≤ à 449	95 %	1,80 €	18,00 €

Quotient familial au 1^{er} juillet 2023.

À noter :

- Les titulaires de la tarification solidaire peuvent également bénéficier d'un titre 10 voyages à tarif réduit.
- La tarification solidaire s'applique sur l'ensemble du réseau QUB et HandiQUB.
- Le prélèvement automatique mensuel ne peut pas être mis en place pour les pass annuels à 75% et 95%.

*Le quotient familial CAF sert de base au calcul de votre taux de réduction. Il est établi de la manière suivante : (1/12^{ème} des revenus annuels + montant mensuel des prestations sociales) / nombre de parts. Les réductions sont basées sur le tarif tout public.



Comment bénéficier de la tarification solidaire ?



Vous êtes allocataire CAF

RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT À L'AGENCE AVEC :

- Votre attestation de paiement CAF de moins de 3 mois sur laquelle figure votre quotient familial (les noms de tous les bénéficiaires doivent y être inscrits).
- Une pièce d'identité pour chaque personne concernée ou le livret de famille.



Vous n'êtes pas allocataire CAF

COMPLÉTEZ PUIS DÉPOSEZ UN DOSSIER AU CENTRE D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Il servira à calculer votre quotient familial. Vous pouvez retirer ce dossier auprès :

- Du CCAS de la ville de Quimper, de la Mission Locale, du PIMMS à la Maison des services publics de Quimper, du CCAS de la ville de Briec ou du SIVOM du Pays Glazik.
- Dans les mairies annexes de Quimper, dans les mairies d'Ergué-Gaberic, Briec, Guengat, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Pluguffan, Ploneis.
- En téléchargement sur qub.fr et quimper-bretagne-occidentale.bzh.

